

DÉPARTEMENT
TARN ET GARONNE

RÉPUBLIQUE FRANCAISE

COMMUNE DE MOISSAC

ARRONDISSEMENT
DE
CASTELSARRASIN

EXTRAIT
DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

L'AN DEUX MILLE VINGT SIX LE CINQ JUIN (05/06/2026)

Le Conseil municipal de la Commune de Moissac étant réuni au lieu ordinaire de ses séances, après convocation faite le 29 mai 2026, sous la présidence de Monsieur Romain LOPEZ, a été appelé à délibérer sur les questions suivantes :

ÉTAIENT PRESENTS : 30

M. Romain LOPEZ, **Maire**,

M. Luc PORTES, Mme Any DELCHER, M. Jérôme POUGNAND, Mme Claudine MATALA, M. Claude GAUTHIER, Mme Stéphanie GAYET, M. Philippe GARCIA, Mme Sophie LOPEZ, **Adjoints**,

Mme Danièle SCHATTEL, Mme Pierrette ESQUIEU, Mme Marie-Line DESCAMPS, Mme Arlette CAZORLA, Mme Ghislaine MARTY, M. Gilles BENECH, M. Marc TEULADE CABANES, Mme Marie-France CABOS, Mme Isabelle CLAVE, M. Jean-Christophe THIERS, M. Olivier ORSEL, M. Frédéric MARCHAL, Mme Sabine BEORCHIA, Mme Marie BARDOT, M. Baptiste PERRUSSOT, M. Titouan LEHOUCQ, M. Philippe FARGUES, M. Francis FRAUNIE, Mme Séverine LAURENT, Mme Florence LAGARRIGUE, M. Alexandre CAPOULADE, **Conseillers Municipaux**.

ÉTAIENT REPRESENTES : 2

M. Alain REINALDOS (représenté par Madame Stéphanie Gayet), M. Soufiane ACHCHTOUI (représenté par Monsieur Luc PORTES), **Conseillers Municipaux**.

ÉTAIT ABSENT : 1

M. Jules DUFFAUT, **Conseiller Municipal**.

Conseillers en exercice : 33
Présents : 30
Votants : 32



Formant nombre suffisant pour délibérer, le quorum est atteint.

Conformément à l'article L.2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, Madame Any DELCHER est nommée secrétaire de séance.

**LISTE DES DELIBERATIONS DE LA
SÉANCE PUBLIQUE DU CONSEIL MUNICIPAL
VENDREDI 05 JUIN 2026 à 17h00**

**LE CONSEIL MUNICIPAL
APPROUVE**



ELECTIONS SENATORIALES

01 – 05 juin 2026

1. Election des délégués aux élections sénatoriales

Liste	Suppléants
Plus loin ensemble	9
Fièr.e.s et solidaires	0
Union Citoyenne Moissagaise	0

- Liste « Plus loin ensemble » :
 - o Daniel BOTTA
 - o Reine-Claude ORTALO
 - o Philémon DESSART
 - o Muriel SALVADOR
 - o Patrick MOUGENOT
 - o Sofia BEN OTHMAN
 - o Laurent TROUVE
 - o Josiane MOUILLERAC
 - o Alain CHAZARENC



DÉPARTEMENT
TARN ET GARONNE

RÉPUBLIQUE FRANCAISE

ARRONDISSEMENT
DE
CASTELSARRASIN

COMMUNE DE MOISSAC

**EXTRAIT
DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

L'AN DEUX MILLE VINGT SIX LE CINQ JUIN (05/06/2026)

Le Conseil municipal de la Commune de Moissac étant réuni au lieu ordinaire de ses séances, après convocation faite le 29 mai 2026, sous la présidence de Monsieur Romain LOPEZ, a été appelé à délibérer sur les questions suivantes :

ETAIENT PRESENTS : 30

M. Romain LOPEZ, **Maire**,

M. Luc PORTES, Mme Any DELCHER, M. Jérôme POUGNAND, Mme Claudine MATALA, M. Claude GAUTHIER, Mme Stéphanie GAYET, M. Philippe GARCIA, Mme Sophie LOPEZ, **Adjoints**,

Mme Danièle SCHATTEL, Mme Pierrette ESQUIEU, Mme Marie-Line DESCAMPS, Mme Arlette CAZORLA, Mme Ghislaine MARTY, M. Gilles BENECH, M. Marc TEULADE CABANES, Mme Marie-France CABOS, Mme Isabelle CLAVE, M. Jean-Christophe THIERS, M. Olivier ORSEL, M. Frédéric MARCHAL, Mme Sabine BEORCHIA, Mme Marie BARDOT, M. Baptiste PERRUSSOT, M. Titouan LEHOUCQ, M. Philippe FARGUES, M. Francis FRAUNIE, Mme Séverine LAURENT, Mme Florence LAGARRIGUE, M. Alexandre CAPOULADE, **Conseillers Municipaux**.

ETAIENT REPRESENTES : 2

M. Alain REINALDOS (représenté par Madame Stéphanie Gayet), M. Soufiane ACHCHTOUI (représenté par Monsieur Luc PORTES), **Conseillers Municipaux**.

ÉTAIT ABSENT : 1

M. Jules DUFFAUT, **Conseiller Municipal**.

Conseillers en exercice	:	33
Présents	:	30
Votants	:	32

Formant nombre suffisant pour délibérer, le quorum est atteint.

Conformément à l'article L.2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, Madame Any DELCHER est nommée secrétaire de séance.

Madame GAYET quitte la séance à 18h01 et la regagne à 18h04 pendant les débats de la délibération numéro 1.

Monsieur CAPOULADE quitte la séance à 18h42 pendant le débat de la délibération numéro 04 et la regagne à 18h44 pendant la présentation de la délibération numéro 5.

M. LEHOUCQ quitte la séance à 18h55 pendant les débats de la délibération 06 et est représenté par Madame Sophie LOPEZ.

Une suspension de séance a eu lieu de 19h03 à 19h05 à la demande de Madame Séverine LAURENT.

M. CAPOULADE et Madame LAGARRIGUE quittent la séance à 19h21 et ne sont pas représentés.

**LISTE DES DELIBERATIONS DE LA
SÉANCE PUBLIQUE DU CONSEIL MUNICIPAL
VENDREDI 05 JUIN 2026 à 17h00**

**LE CONSEIL MUNICIPAL
APPROUVE**



APPROBATION DU PROCES-VERBAL DE SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL

00 – 05 juin 2026

Procès-verbal de la séance du 19 février 2026

A 27 voix pour et 5 abstentions (Mme LAURENT, M. FRAUNIE, M. FARGUES, Mme LAGARRIGUE et M. CAPOULADE)

DELEGATIONS AU MAIRE EN APPLICATION DE L'ARTICLE L.2122-22 DU CODE GENERAL DES COLLECTIVITES TERRITORIALES

01 – 05 juin 2026

1. Délégations consenties au Maire par le Conseil Municipal

A 27 voix pour, 2 voix contre (Mme LAGARRIGUE et M. CAPOULADE), et 3 abstentions (Mme LAURENT, M. FRAUNIE et M. FARGUES)

PERSONNEL

02 – 05 juin 2026

2. Délibération portant créations et suppressions d'emplois permanents

A 30 voix pour et 2 abstentions (Mme LAGARRIGUE et M. CAPOULADE)

AMENAGEMENT DE TERRITOIRE

03 – 05 juin 2026

3. Convention de servitude de passage de ligne électrique souterraine sur les parcelles communales cadastrées : section DH n°0921 rue Daubasse, section DH n°0287 et DE n° 0683 rue François Antic avec la SA Enedis

A l'unanimité

ENFANCE - JEUNESSE

04 – 05 juin 2026

4. Convention de mise à disposition d'un minibus entre une association et la mairie

A l'unanimité



CULTURE ET PATRIMOINE

05 – 05 juin 2026

5. Désignation des représentants de la commune auprès de l'Agence Française des Chemins de Compostelle (AFCC)

A 30 voix pour et 2 abstentions (Mme LAGARRIGUE et M. CAPOULADE)

06 – 05 juin 2026

6. Délibération portant création d'un dispositif « Orchestre à l'école » à l'école élémentaire Mathaly

A l'unanimité,

7. Décisions n°2026 – 57 à n°2026 - 72

VOEU

00 – 05 juin 2026

00. Vœu pour le maintien d'une antenne d'urgences

La séance s'est terminée à 19h26.